



À QUICONQUE verra les présentes ou que les présentes concernent,
SALUT : DE la part de Samy Khalid, héraut d'armes du Canada;

CONSIDÉRANT QU'une demande de concession d'emblèmes héraldiques a été reçue de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**, au Québec, fondée en 1815, constituée en municipalité le 1^{er} jour de juillet 1845 et confirmée sous son nom actuel le 12^e jour de septembre 1985 en vertu de la *Loi favorisant le regroupement des municipalités* de la province de Québec;

SACHEZ QUE conformément à l'autorité dont est investie Son Excellence la très honorable Mary May Simon, C.C., C.M.M., C.O.M., O.Q., C.D., gouverneure générale du Canada, d'exercer la prérogative en matière d'armoiries que Sa Majesté la Reine du Canada lui a concédée, et conformément aux dispositions de notre commission de fonction, Nous, le Héraut d'armes du Canada, par les présentes, concédon et assignons à la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER** les armes suivantes : De sinople au sextant ailé d'or, à la pile du même chargée d'un nœud de Bowen et d'un anneau entrelacés le tout de sinople; Et pour cimier : Un bouleau jaune fourchu d'or feuillé de sinople mouvant d'une couronne murale d'argent maçonnée d'azur et chargée de coquelicots de gueules; Et pour devise : À L'UNISSON • AT NATURE'S TEMPO, signifiant « À l'unisson, sur le tempo de la nature »; Et pour supports : À dextre un dindon à senestre une dinde tous deux d'argent embellis de gueules et d'azur, soutenus chacun de deux monticules herbeux au naturel de part et d'autre d'un burelé-crête d'argent et d'azur, le tout mouvant d'un billot d'or posé en fasce d'où naissent des iris versicolores, des trèfles et des chardons le tout au naturel; Et pour drapeau : Une bannière aux armes;

LESQUELS emblèmes sont figurés en annexe et consignés dans le volume VIII, page 19 du Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada pour être portés et utilisés à perpétuité par la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**, le tout conformément au droit héraldique du Canada;

DONNÉE sous notre seing et le sceau de l'Autorité héraldique du Canada à Rideau Hall dans la ville d'Ottawa, ce 15^e jour de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI Ian McCowan, chancelier d'armes, et Marc Thériault, vice-chancelier d'armes, se sont portés témoins de cette concession en apposant leur signature.



TO ALL TO WHOM these Presents shall come or whom the same may in any way concern, GREETING: BY Samy Khalid, Chief Herald of Canada;

WHEREAS a request that heraldic emblems be granted has been received from the **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**, Quebec, founded in 1815, incorporated on the 1st day of July 1845 and confirmed under its current name on the 12th day of September 1985 pursuant to the *Act to Promote the Regrouping of Municipalities* of the province of Quebec;

NOW KNOW YOU that pursuant to the authority vested in Her Excellency the Right Honourable Mary May Simon, C.C., C.M.M., C.O.M., O.Q., C.D., Governor General of Canada, to exercise the armorial prerogative of Her Majesty The Queen of Canada, and to the terms of my Commission of Office, I, the Chief Herald of Canada, do by these Presents grant and assign to the **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER** the following Arms: Vert a winged sextant, on a pile Or a Bowen knot interlaced with an annulus Vert; And for a Crest: A yellow birch tree forked Or leaved Vert issuant from a mural crown Argent masoned Azure charged with poppies Gules; And for a Motto: À L'UNISSON • AT NATURE'S TEMPO, meaning "In unison, at nature's tempo"; And for Supporters: Dexter a tom turkey sinister a hen turkey Argent embellished Gules and Azure, each standing on two grassy mounts proper on either side of barry crested Argent and Azure, all issuant from a log fesswise Or rising therefrom blue flag flowers, clovers and thistles proper; And for a Flag: A banner of the Arms;

AS THE SAME are depicted in the painting herewith provided and entered in Volume VIII, page 19 of the Public Register of Arms, Flags and Badges of Canada to be borne and used for ever hereafter by the **MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**, all according to the Law of Arms of Canada;

GIVEN under my hand and the seal of the Canadian Heraldic Authority at Rideau Hall in the City of Ottawa this 15th day of September 2021.

IN TESTIMONY WHEREOF Ian McCowan, Herald Chancellor, and Marc Thériault, Deputy Herald Chancellor, have witnessed this grant with their signatures.

Chancelier d'armes
Herald Chancellor

Héraut d'armes du Canada
Chief Herald of Canada

Vice-chancelier d'armes
Deputy Herald Chancellor